

N° 500

SÉNAT

QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991 - 1992

Annexé au procès-verbal de la séance du 8 juillet 1992.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes (1),

sur

**Les premières activités de la Banque Européenne pour
la Reconstruction et le Développement (B.E.R.D.),**

Par M. Xavier de VILLEPIN,

Senateur.

(1) Cette délégation est composée de : MM. Jacques Gentoa, *président*; Michel Caldagues, Claude Estier, Michel Poniatowski, Xavier de Villepin, *vice-présidents*; Ernest Cartigny, Marcel Daunay, Jean Garcia, Jacques Habert, Michel Miroudot, Jacques Oudin, André Rouvière, René Trégouët, *secrétaires*; MM. Hubert d'Andigné, Germain Authié, Jean-Pierre Bayle, Maurice Blin, André Bohl, Guy Cabanel, Jean Delaneau, Charles Descours, Jean Dumont, Ambroise Dupont, Philippe François, Jean François-Poncet, Jacques Golliet, Yves Guéna, Emmanuel Hamel, Remi Herment, André Jarrot, Robert Laucournet, Jean-Pierre Masseret, Paul Masson, Daniel Millaud, Louis Minetti, Georges Othily, Louis Perrein.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	3
I- LA MOBILISATION DES MOYENS	4
II- LA BANQUE D'AFFAIRES	6
III- LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT	9
IV- LE RÔLE POLITIQUE DE LA B.E.R.D.	13
V- LE POIDS ANGLO-SAXON	15
CONCLUSION	17
ANNEXE I- LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PAYS ÉLIGIBLES AUX AIDES DE LA B.E.R.D.	18
ANNEXE II- FICHES PAR PAYS	21

Voici deux ans, présentant au Sénat le rapport de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord instituant la B.E.R.D., votre rapporteur relevait la nécessité de revenir sur le fonctionnement d'une banque dont l'autorisation de ratification a été demandée avec une célérité laissant peu de place à l'analyse et au débat.

Depuis, la B.E.R.D. a mis en place ses structures, défini ses orientations, lancé ses premières opérations, permettant de formuler, sur les aspects majeurs de son activité, des observations encore partielles et des commentaires déjà significatifs. Il est utile de les porter à la connaissance du Sénat, tel est l'objet du présent rapport d'information.

I - LA MOBILISATION DES MOYENS

La B.E.R.D. a défini des politiques financières qui doivent lui permettre, grâce au montant relativement important de son capital propre et grâce à une structure de bilan satisfaisante, d'obtenir les meilleures conditions d'emprunt sur les marchés de capitaux et de mettre ainsi à la disposition des pays emprunteurs sa capacité de transformation dans les conditions les plus satisfaisantes tout en assurant sa propre rentabilité puisque la B.E.R.D. devra équilibrer ses comptes dès qu'elle atteindra son rythme de croisière. Dans cette perspective, il est intéressant de noter les indices d'une gestion prudente permettant la mobilisation de moyens financiers dans les meilleures conditions :

- Le capital social souscrit s'élève à 10 milliards d'Ecus. Ce chiffre résulte d'un compromis entre la position américaine qui préconisait un montant de 6 à 7 milliards d'Ecus et le projet soumis initialement aux négociations, qui prévoyait un montant de 15 milliards. Sur le total de 10 milliards, 3 milliards sont en actions libérées qui seront payées d'ici 1997, et 7 milliards sont en actions sujettes à appel. En 1991, une première fraction de 591 millions d'Ecus a été effectivement payée. En 1992, une seconde fraction de 600 millions a été payée dont 2/3 sous forme de billets à ordre.

- Il est prévu que le montant total de l'encours des prêts, des participations et des garanties réalisés par la B.E.R.D. ne doit pas dépasser le capital souscrit augmenté des réserves et excédents, et que par ailleurs l'encours des prises de participation ne doit pas dépasser le montant du capital souscrit libéré augmenté de la réserve générale et des excédents.

- La gestion de trésorerie sera très prudente. Les liquidités devront représenter à tout moment 45% des décaissements prévus pour les trois années à venir. Les règles définies pour la gestion des liquidités limitent les risques financiers, ainsi, la durée moyenne du portefeuille est limitée à quatre ans.

- Les prêts ne représenteront pas plus de 25 à 35% du coût d'un projet. Ils seront à moyen et long terme avec une échéance maximale de 15 ans pour les prêts garantis par l'Etat et de 10 ans pour les prêts au secteur privé concurrentiel. Le remboursement du principal commencera dès que le projet aura dégagé un bénéfice. En ce qui concerne les projets d'infrastructures, les déboursements seront progressifs, sur sept ans en moyenne, auront lieu sur présentation de factures.

- Ayant ainsi limité les risques financiers inhérents à son activité, la B.E.R.D. bénéficie d'une excellente image sur les

marchés financiers. La notation AAA que lui ont attribuée les principaux organismes d'évaluation lui permet d'obtenir les meilleurs taux d'emprunt. Elle s'est ainsi fixé un programme d'emprunt de 1,4 milliard d'Ecus pour 1991 et 1992 sur divers marchés et selon diverses techniques d'emprunt. Dans ce cadre, une première émission obligataire de 500 millions d'Ecus à 8,9% sur 5 ans a été lancée avec succès en septembre 1991 par un groupe de placement dirigé par Morgan Stanley international. Le produit de cet emprunt a été placé, avec une importante marge positive, indique le rapport annuel de la banque pour 1991.

● A côté des ressources d'emprunt, qui seront redistribuées sous forme de prises de participation ou de prêts aux projets d'investissement présentés par les bénéficiaires des pays d'Europe de l'Est selon la clé de 40% au secteur public et 60% au secteur privé inscrite dans le traité constitutif, la B.E.R.D. tente de mobiliser, pour mettre en oeuvre une assistance technique, des moyens que son compte d'exploitation ne lui permet pas de dégager. Il s'agit en effet de financements non remboursables dont seules pour l'instant des sources extérieures peuvent lui assurer la disposition. C'est ainsi que la B.E.R.D. a négocié avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux la mise en place de fonds spéciaux de coopération technique qu'elle gèrera pour leur compte et en liaison avec eux. Les fonds de coopération suivants étaient en place au 31 décembre 1991 :

Pays/Groupe de pays	Milliers d'Ecus
Norvège	873
Japon	5.151
Etats-Unis d'Amérique	597
France	3.885
Suède	2.013
Taipei Chine	7.752
C.E.E.	40.000
Pays-Bas	2.271
Royaume-Uni	1.389
Luxembourg	150
Autriche	3.876
Total	67.957

II - LA BANQUE D'AFFAIRES

L'accord portant création de la B.E.R.D. oblige celle-ci à consacrer au secteur privé au moins 60% du montant total des engagements en matière de prêts, de garanties et de prises de participation. Les prêts peuvent être consentis à des entreprises ainsi qu'à des intermédiaires financiers locaux qui les utilisent pour financer des opérations du secteur privé.

Ces opérations doivent être rentables, au moins à terme. En effet, la B.E.R.D., à laquelle son accord institutif fait obligation d'appliquer dans toutes ses opérations les principes d'une saine gestion financière, se définit comme une institution qui doit parvenir à dégager une rentabilité.

Le problème est donc de trouver aux ressources, mobilisées jusqu'à présent dans des conditions satisfaisantes comme nous l'avons vu, un emploi conforme à ces exigences. Cette tâche dévolue au secteur banque d'affaires de la B.E.R.D. est difficile dans une zone où le secteur privé demeure embryonnaire, où son extension se heurte à la difficulté de faire assimiler la logique de l'économie de marché et de la finance, où, bien souvent encore, cette logique est assimilée dans l'esprit du public à la loi de la jungle, où l'initiative individuelle se manifeste presque exclusivement dans le secteur du petit commerce.

La difficulté de trouver de bons projets est d'autant plus grande qu'en principe la B.E.R.D. n'intervient qu'à titre subsidiaire et devrait abandonner aux banques commerciales, très présentes en Europe de l'Est, les dossiers de prêt les plus solides. En effet, selon le huitième alinéa (vii) de l'article 13 de l'accord constitutif, "la banque n'accorde aucun financement ni aucune facilité lorsque le demandeur peut obtenir ailleurs des financements ou facilités suffisants, selon des conditions et modalités que la banque juge raisonnables".

Ainsi, la B.E.R.D. devrait apporter ses concours au secteur privé sur le créneau étroit où les perspectives de rentabilité de l'investissement ainsi que la sécurité de l'opération, insuffisantes au regard des critères retenus par les banques privées, ont néanmoins une virtualité susceptible de justifier l'octroi d'un financement.

Ces conditions correspondent à une mission d'intérêt public qui n'est pas de concurrencer les banques commerciales du secteur concurrentiel, mais d'assurer, sur fonds publics, le financement de l'économie dans les cas où un environnement défavorable, un manque de dynamisme, le poids de préjugés, font obstacle au jeu des mécanismes bancaires normaux.

Sous l'impulsion du vice-président de la B.E.R.D., responsable du secteur banque d'affaires, une politique active de financement du secteur privé a été engagée dans des conditions qui surprennent parfois l'observateur.

● Une vingtaine de projets ont fait jusqu'à présent l'objet d'une décision de financement. Certains intéressent de grandes entreprises occidentales qui n'auraient pas eu de difficulté à trouver des financements bancaires normaux.

Il en est ainsi de la restructuration et de la privatisation de Cokoladovny, le plus important producteur de chocolat et de biscuits de Tchécoslovaquie, projet monté avec Nestlé et B.S.N. par la B.E.R.D. qui a décidé de prendre au capital de cette entreprise une participation de 15% équivalant à 24,4 millions d'Ecus.

Il en est de même du rachat par Air France, associé à la Caisse des dépôts et consignations, de la compagnie d'aviation C.S.A. en Tchécoslovaquie. La B.E.R.D. a effectué dans le capital de la société une prise de participation de 24,4 millions d'Ecus, le montant total du projet s'élevant à 122,2 millions.

Autres exemples, le financement dans le secteur automobile en Hongrie d'une opération menée par General Motors pour un montant de 61,3 millions d'Ecus sur un total de 245,5 millions, et le financement en Roumanie, pour un montant de 23 millions d'Ecus sur un total de 148,7, d'une joint-venture créée par GEC Alsthom Group (GEC Alsthom) et Intreprindera de Masini Grele Bucuresti (I.M.G.B.), constructeur roumain de matériel lourd. Cette joint-venture devrait permettre (1) à GEC Alsthom d'apporter sa technologie et son savoir-faire en gestion en vue de la modernisation de l'usine I.M.G.B. existante, qui tourne actuellement à moins de 50% de sa capacité de production.

Pour de telles opérations qui auraient pu être financées aisément par le marché, compte tenu de la taille des entreprises occidentales impliquées, la mobilisation des fonds publics mis à la disposition de la B.E.R.D. n'est guère justifiée.

● Par ailleurs, le secteur banque d'affaires de la B.E.R.D. semble avoir adopté une ligne de conduite purement commerciale qui l'amène à fonder ses interventions sur des considérations de rentabilité financière à court terme des projets

(1) Ce projet a été en définitive abandonné à l'initiative de GEC Alsthom

(rentabilité parfois assurée par l'octroi de privilèges fiscaux ou douaniers) en négligeant leur impact économique, que sa mission d'intérêt public devrait pourtant l'amener à prendre en considération.

● Plus significatif encore, plusieurs projets prévoient que les recettes en devises générées par l'investissement seront placées sur des comptes administrés à l'étranger. Si le non-rapatriement des recettes en devises peut être justifié dans des zones comme la C.E.I. où la fuite devant la monnaie locale atteint des proportions extrêmes, il est beaucoup moins explicable, s'agissant d'opérations financées par des fonds publics, dans des pays comme la Pologne où fonctionne un fonds de stabilisation du zloty.

● Il existe enfin des projets contestables non seulement du fait de leurs modalités mais aussi par leur contenu même.

C'est ainsi que la B.E.R.D. a décidé de financer et de participer au capital d'une société de promotion immobilière qui associe la banque centrale de Pologne à un groupement de promoteurs américains.

La B.E.R.D. vient aussi de créer avec le Polish American Enterprise Fund (P.A.E.F.), organisme à but non lucratif créé par le Congrès américain, le P.P.E.F., fonds dont l'objet est de prendre des participations dans les P.M.E. et P.M.I. polonaises. Alors que la B.E.R.D. participe au capital du P.P.E.F. pour un montant équivalent à celui du P.A.E.F., la maîtrise de la société de gestion de ce fonds appartiendra au P.A.E.F.. C'est ainsi qu'un programme bilatéral américain est financé par les fonds multilatéraux de la B.E.R.D. et servira vraisemblablement essentiellement à la promotion d'opérations menées par des entreprises américaines.

De tels éléments provoquent à tout le moins la perplexité du législateur. Il serait nécessaire que la B.E.R.D. interprète de façon moins laxiste sa mission de financement du secteur privé dans les économies émergentes d'Europe de l'Est. Il semble cependant que la primauté du financier sur l'économique soit liée à l'influence prédominante que le monde anglo-saxon a su acquérir au sein du secteur banque d'affaires de la B.E.R.D., et dont le projet P.P.E.F. peut être considéré comme emblématique.

La rectification des dérives qui se manifestent d'ores et déjà n'en est pas moins indispensable : la B.E.R.D. ne peut rentabiliser ses opérations de financement du secteur privé dans l'ignorance de la mission de développement que ses fondateurs lui ont assignée.

III - LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT

Le secteur banque de développement de la B.E.R.D. ne peut gérer que 40% au plus des concours effectués par celle-ci sous forme de prêts, de garanties et de prises de participation.

Ces financements sont octroyés au secteur public avec la garantie du pays bénéficiaire ou, le cas échéant, d'un pays membre. La Banque jouit, en cas de rééchelonnement de la dette du pays emprunteur, du statut de créancier privilégié : elle effectue alors elle-même son rééchelonnement, indépendamment des plans de rééchelonnement adoptés dans le cadre d'enceintes du type club de Paris.

Ce régime, qui est celui de la banque mondiale, limite les risques de pertes dans le secteur banque de développement.

La mise en route de celui-ci a été très rapide. Le premier prêt a été financé au bout de deux mois d'existence de la B.E.R.D. alors que la banque mondiale a mis cinq ans à atteindre le même objectif. Trois autres prêts ont été approuvés depuis lors. Le montant total des financements ainsi mis en oeuvre est de 312,70 millions d'Ecus. L'expérience de la banque mondiale n'a pas été étrangère à l'adoption rapide de ces premiers dossiers de prêts. Le premier projet, d'un montant total de 73,3 millions d'Ecus, dont 40,7 millions apportés par la B.E.R.D., a été ainsi cofinancé avec la banque mondiale au profit de la banque de Pologne (WBK) pour contribuer à la mise en oeuvre d'un programme de restructuration du chauffage urbain.

Pour évaluer la possibilité qu'a la B.E.R.D. d'affirmer son rôle dans le processus de reconstruction en Europe de l'Est, il est utile de rappeler les mécanismes de l'ajustement structurel à l'oeuvre dans cette zone comme dans le tiers monde.

La maîtrise de l'ajustement structurel appartient aux institutions créées à la Conférence des Nations unies de Bretton Woods en 1944 : le Fonds monétaire international (F.M.I.) et la Banque mondiale. Celle-ci regroupe trois organismes dont deux interviennent en Europe de l'Est :

- la banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.), banque de développement qui prête à long terme aux Etats des ressources qu'elle emprunte sur le marché international ;

- la société financière internationale (S.F.I.), banque d'affaires de la banque mondiale. Elle intervient essentiellement sous forme de prêts, de prises de participation dans des entreprises et sans la garantie de l'Etat.

Originellement, la banque mondiale effectuait des prêts aux Etats pour la réalisation de projets d'investissements, cependant, la nécessité d'inscrire ceux-ci dans des politiques sectorielles, a conduit la banque à financer des programmes sectoriels et à introduire des conditionnalités économiques dans les accords de prêts.

A la fin des années 1970, la banque mondiale s'est impliquée plus fortement dans la gestion des pays emprunteurs. L'aggravation des déséquilibres financiers et extérieurs de ceux-ci a rendu nécessaire la mise en place de soutiens à la balance des paiements en contrepartie desquels ont été négociés des programmes d'ajustement structurel, parallèlement aux plans de stabilisation mis en place par le F.M.I.

On a vu ainsi apparaître dans le tiers-monde, et le même schéma s'impose en Europe de l'Est, deux notions, la stabilisation, qui est du ressort du F.M.I., et l'ajustement structurel, piloté le plus souvent par la banque mondiale. L'articulation des interventions de ces deux institutions en Europe de l'Est vient d'ailleurs de faire l'objet d'un accord entre elles.

La stabilisation porte sur les équilibres financiers, c'est une action rapide dont l'objet est d'arrêter la dégradation de la balance des paiements et des finances publiques d'un pays. L'acceptation par un emprunteur d'un plan de stabilisation du F.M.I. conditionne en principe la poursuite de l'intervention des bailleurs de fonds, dont la banque mondiale, dans ce pays. La plupart des pays de l'Est ont déjà subi l'expérience de la stabilisation sous l'égide du F.M.I.

L'ajustement structurel est une réorientation d'ensemble de la politique économique dont le but est la création d'un environnement favorable à la croissance par la relance de la production et par la suppression des rigidités de l'économie.

L'ajustement touche ainsi aux paramètres structurels de l'économie, s'il apparaît comme la conséquence nécessaire d'aides à la balance des paiements dont l'efficacité est liée à l'adoption de mesures de correction crédibles, il témoigne aussi de l'influence que les organismes de Bretton Woods ont tendance à développer sur la gestion des pays emprunteurs.

Les institutions de Bretton Woods ont transporté en Europe de l'Est ce schéma qui contrarie l'intention, exprimée par M. Jacques ATTALI devant la commission des finances du Sénat le 3 juillet 1991, de faire assurer par la B.E.R.D. la cohérence de l'action des organisations internationales présentes dans la zone.

La banque de développement de la B.E.R.D. ne paraît en effet pas en mesure de s'associer à la prééminence de la banque mondiale sur le terrain de l'ajustement structurel. Elle n'a pas la possibilité d'accorder aux pays en déséquilibre financier les soutiens à la balance des paiements qui sont le point de départ du processus d'ajustement structurel. Dans ces conditions, les analyses macro-économiques et sectorielles auxquelles elle procède pays par pays ne paraissent pas susceptibles de déboucher sur des orientations de politique économique, mais serviront seulement de critère à l'octroi de l'aide aux projets d'investissement qui prendra souvent la forme de cofinancements avec la banque mondiale, la B.E.R.D. se voyant cependant reconnaître une certaine exclusivité dans le secteur de l'énergie, et particulièrement du nucléaire. Cette coopération passe d'ailleurs pour se dérouler sur le terrain dans de bonnes conditions.

La B.E.R.D. semble ainsi vouée à une influence macro-économique limitée.

Cette analyse paraît confirmée par le faible soutien accordé, lors de l'assemblée annuelle du conseil des gouverneurs de la B.E.R.D. réunie à Budapest en avril dernier, à une proposition de M. Jacques ATTALI dont l'adoption aurait permis à la banque de participer activement à la restructuration économique en Europe de l'Est. Il s'agissait de mettre en place un fonds spécifique permettant de mener, sous forme de financements concessionnels, c'est-à-dire à taux d'intérêt très bas et à termes très longs, des opérations de restructuration à long terme.

La B.E.R.D. ne peut en définitive envisager d'entrer dans le processus d'ajustement et de conquérir ainsi une influence majeure sur les orientations économiques des pays de sa zone d'intervention que par le biais de programmes d'assistance technique pour le financement desquels, faute de disposer d'instrument financier spécifique, elle a réussi à négocier avec divers donateurs, comme il a été indiqué ci-dessus, la création de fonds de coopération d'un montant total de 68 millions d'Ecus.

Qu'en est-il de ces actions d'assistance technique ?

Dans la mesure où la création d'un secteur privé apparaît comme l'une des priorités économiques en Europe de l'Est,

priorité dont la prise en compte s'impose statutairement à la B.E.R.D., le conseil en privatisation auprès des gouvernements, c'est-à-dire la définition de programmes de privatisation, l'évaluation des consultants internationaux appelés à conduire les privatisations d'entreprises, la rédaction, le contrôle et le financement des appels d'offres, peut apparaître comme le domaine naturel d'intervention de la B.E.R.D. en matière d'assistance technique. Les ressources dont la B.E.R.D. dispose pour cette activité non rentable en termes financiers, sont cependant limitées et précaires, ce qui limitera le développement de l'assistance technique pilotée par la B.E.R.D. Rappelons à cet égard que l'essentiel des ressources des fonds de coopération (40 millions d'Ecus) a été fourni, avec une réticence difficilement surmontée, par la Communauté européenne sur les crédits du programme Phare.

La B.E.R.D. risque ainsi de demeurer cantonnée dans un rôle d'honnête suppléant des institutions de Bretton Woods bien éloigné des intentions géopolitiques d'un président manifestement marqué par son expérience de sherpa du G7.

IV - LE RÔLE POLITIQUE DE LA B.E.R.D.

La mission de la B.E.R.D. est essentiellement économique, il s'agit, aux termes de l'article 1er des statuts, de favoriser la transition vers l'économie de marché ainsi que de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise. Cette mission s'inscrit cependant expressément dans une perspective politique. Les pays emprunteurs doivent mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché ainsi que l'énonce clairement l'article 8 qui précise en outre, avec l'article 11, les procédures permettant d'assurer le respect de la conditionnalité politique ainsi établie.

Il convient de rappeler que les autres organismes financiers internationaux n'assortissent leurs interventions d'aucune conditionnalité politique de droit ni de fait.

Cette originalité permet-elle à la B.E.R.D. d'apparaître comme "la première pierre dans la construction d'une architecture continentale qui pourra un jour déboucher sur la confédération" (1), lui permet-elle de participer aux débats en cours sur les relations Est-Ouest, de lancer des idées et d'obtenir des réactions ?

Il semble, au vu du faible écho de plusieurs initiatives à connotation fortement politique du président de la B.E.R.D., que la création même de la banque doive rester l'unique manifestation de son potentiel politique au-delà de la stricte mise en oeuvre de la conditionnalité définie à l'article 3 des statuts.

Comme l'observait le rapport présenté par votre rapporteur au nom de la commission des affaires étrangères du Sénat sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord créant la B.E.R.D., celle-ci a constitué la première institution à vocation paneuropéenne. La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E.) a permis l'émergence de synergies paneuropéennes mais n'est qu'un lieu de rencontre et de débats dont les actes finals successifs n'ont pas de caractère normatif. Les négociations qui ont précédé la signature de l'accord institutif ont d'autre part été les premières négociations Est-Ouest à ne pas aborder les questions de désarmement.

Un symbole non négligeable fut ainsi présenté aux opinions publiques sans que la B.E.R.D. soit pour autant devenue

(1) *Entretien avec M. Jacques ATTALI, Le Monde, 24 avril 1991*

acteur de l'évolution géopolitique du continent européen. Plusieurs indices témoignent de la difficulté qu'elle éprouve à s'insérer dans les débats en cours.

Lors du déplacement qu'il a effectué à Londres le 12 février dernier pour rencontrer les dirigeants de la B.E.R.D., votre rapporteur a reçu communication d'un projet d'échanger aux pays de la C.E.I. le démantèlement de leur stock d'armes nucléaires contre l'annulation de la dette de l'ancienne U.R.S.S. Il ne semble pas que cette proposition, élaborée au sein de la B.E.R.D., ait contribué de façon quelconque à l'heureuse évolution du dossier du désarmement annoncée à l'occasion de la visite du Président Boris ELSTINE à Washington le 16 juin dernier. On rappellera aussi le débat, dans lequel la B.E.R.D. a tenté en vain de s'impliquer, sur la participation de M. GORBATCHEV au Sommet du G7 réuni à Londres en juillet 1991. Il semble peu probable que d'autres initiatives interférant avec les activités du G7 reçoivent un accueil plus favorable. Les Etats-Unis ont d'ailleurs clairement indiqué, lors de l'assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de Budapest, qu'ils souhaitent que la B.E.R.D. se concentre sur les missions que lui assigne son accord institutif : le développement des petites et moyennes entreprises, la vente des entreprises d'Etat, la privatisation du secteur bancaire, la suppression des obstacles aux investissements, le soutien aux projets respectant l'écologie.

Intimé par un pays qui a su acquérir dans le fonctionnement de la B.E.R.D. un poids significatif, ce conseil semble avoir valeur d'orientation.

V - LE POIDS ANGLO-SAXON

Le fait que la création de la B.E.R.D. ait fait suite à une initiative française, que son champ d'activité soit exclusivement européen, la personnalité de son premier président, la réserve manifestée dès l'abord par les Etats-Unis et traduite en termes virulents par la presse anglo-saxonne, avaient fait espérer que cette institution ne serait pas dominée par l'esprit anglo-saxon qui caractérise le groupe de la banque mondiale.

Vains espoirs : la B.E.R.D., après une année d'existence, reproduit assez fidèlement les caractéristiques des institutions de Bretton Woods : prédominance anglo-saxonne en termes de pouvoirs, de personnel et de stratégies, assez bonne représentation de la France dans le personnel cadre et dirigeant, présence marginale des autres Etats européens. Ainsi :

- il a été dès le départ entendu que la direction de la banque d'affaires reviendrait à un Américain. Après quelques péripéties, le poste de vice-président chargé de la banque d'affaires a été confié à M. Ronald FREEMAN, responsable des activités européennes de la banque d'affaires américaine Salomon Brothers. L'opinion a été généralement exprimée à votre rapporteur que M. FREEMAN, dont il a pu apprécier la compétence et le dynamisme lors de son séjour à Londres, a acquis une très grande autonomie dans la gestion de la banque d'affaires de la B.E.R.D., y répandant l'esprit "banquier" qui privilégie exclusivement la rentabilité financière à court terme par rapport aux notions de restructuration et de rentabilité économique que votre rapporteur juge non étrangères à l'activité d'une institution publique chargée d'une mission de développement. Il est utile d'observer que très peu de Français sont présents dans la banque d'affaires ;

- l'installation de la B.E.R.D. à Londres semble renforcer sensiblement le poids anglo-saxon en son sein : les consultants avec lesquels elle passe contrat sont très souvent britanniques. Notons aussi que le recrutement du personnel a été confié au départ à des cabinets exclusivement britanniques. Il résulte de ces différents éléments une surreprésentation de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis dans le personnel.

S'il est bien entendu exclu de préconiser une répartition des emplois proportionnelle à la part du capital détenue par chaque Etat, il n'en demeure pas moins que l'approche statistique est révélatrice des influences qui s'exercent sur l'institution. Il est ainsi intéressant de noter que, à la fin du premier trimestre de 1992,

la répartition par nationalité était la suivante pour 379 agents en fonction (dont 45% de personnel cadre de haut niveau) :

- Grande-Bretagne : 41,3% (175 personnes dont cependant 115 membres du personnel d'exécution) ;
- France : 11,1% (47 personnes) ;
- Etats-Unis : 10,4% (44 personnes) ;
- Allemagne : 4% (17 personnes) ;
- Canada : 3,8% (16 personnes).

Précisons que 32% du personnel cadre de la banque sont britanniques ou américains.

Les autres membres ont une représentation très faible : 1,9% pour le Japon, 3,1% pour l'Italie, 1,6% pour la Hollande, 7,8% pour l'ensemble de l'Europe de l'Est.

Par ailleurs, les comptes de la B.E.R.D. sont établis, par l'essentiel, selon les normes comptables internationales d'inspiration anglo-saxonne (1), et la structure des salaires est inspirée des pratiques en vigueur dans la city londonienne ce qui, allié aux exemptions fiscales dont ils continuent de bénéficier en tant que fonctionnaires internationaux, n'est pas sans expliquer le pouvoir d'attraction que la B.E.R.D. exerce à l'égard des fonctionnaires de la banque mondiale.

Autre conséquence de l'implantation à Londres, l'anglais s'est imposé comme langue de travail quasi exclusive de la B.E.R.D. Exemple éclairant : alors que le G.A.T.T. reconnaît le français comme langue de rédaction des contrats internationaux, alors que la banque mondiale reconnaît aux pays emprunteurs la possibilité de contracter à leur choix en anglais, en français ou en espagnol, la B.E.R.D., se réserve de demander la traduction en anglais de tous les documents relatifs aux appels d'offres intéressant les opérations financées par elle, assurant ainsi à l'anglais une prééminence indiscutée dans le processus de passation des marchés.

Présentée un temps comme un grand succès de la France, la création de la B.E.R.D. ne s'apparente-t-elle pas aujourd'hui, de ce point de vue, à une méprise ?

(1) *Les prochains comptes annuels devraient davantage se conformer à la Directive Européenne sur les comptes consolidés des banques, autre source sur lesquelles s'appuie la B.E.R.D..*

Au terme de cet examen rapide, votre rapporteur estime que le rôle de la B.E.R.D., sans avoir le caractère central que d'aucuns lui attribuaient, n'en sera pas moins utile dans la mesure où elle saura s'intégrer à un dispositif d'aide à l'Europe de l'Est très diversifié et donc sans cesse menacé d'incohérence.

Elle devra aussi réaliser un équilibre entre les objectifs de développement et de restructuration économique qu'elle doit poursuivre, y compris dans son activité de banque d'affaires, et le souci légitime de parvenir à une certaine rentabilité. C'est aux résultats qu'elle obtiendra sur ce plan, et non seulement à sa capacité de "faire des affaires", que sera mesurée sa réussite.

ANNEXE I

LA SITUATION ECONOMIQUE DES PAYS ELIGIBLES AUX AIDES DE LA B.E.R.D.

La situation économique des pays de l'Europe centrale et orientale demeure aujourd'hui très préoccupante. Elle affecte de manière relativement inégale les pays de la zone, certains d'entre eux semblant mieux armés pour sortir de la dépression.

● Une récession profonde

La récession économique que connaissent actuellement les pays d'Europe centrale et orientale ne semble pas devoir trouver une issue favorable avant la fin de l'année 1992. On prévoit encore pour cette année une baisse du P.I.B. en Tchécoslovaquie (- 5 à - 10 %), en Roumanie (- 5 %) et aussi vraisemblablement en Bulgarie, tandis que la Pologne et la Hongrie devraient au mieux connaître une croissance nulle ou légèrement positive.

La baisse de l'activité, en particulier industrielle, jusqu'à 20 ou 30 % sur 2 à 3 ans (entre 1990 et 1992) a entraîné une montée très rapide du chômage (plus de 20 millions de chômeurs attendus pour la fin de 1992 dont 7 à 9 hors de l'ex-URSS). Ce chômage massif, concentré sur certaines régions et sur certaines catégories de population (en particulier les jeunes) pourrait présenter un caractère durable, la mobilité de la main-d'oeuvre et les ressources consacrées à la formation et à la reconversion étant très faibles.

Les déficits budgétaires et les dettes extérieures de ces pays atteignent des niveaux préoccupants. En Hongrie, ce déficit devrait atteindre 60 à 70 milliards de forints en 1992 contre 50 milliards en 1990, soit 2,5 % du P.N.B. La Tchécoslovaquie, en revanche, dispose d'un budget pratiquement équilibré et d'une dette en devises peu élevée, en raison d'une politique de réduction de la dette et de limitation des emprunts menée depuis le début des années 1980.

En Pologne, la décision de limiter le déficit budgétaire à 5 % du P.I.B. en 1992, au prix de coupes dans les dépenses sociales et les subventions, a été difficile pour le Gouvernement.

S'agissant de l'inflation, un ralentissement est attendu en 1992 après les chiffres très élevés atteints en 1990 et 1991. Toutefois, si la hausse des prix pourrait se stabiliser à un niveau

acceptable en Hongrie (15 à 20 %) et dans la République fédérative tchèque et slovaque (10 à 15 %), elle devrait demeurer préoccupante en Pologne comme en Bulgarie (40 à 50 %). La Roumanie devrait pour sa part connaître à nouveau une inflation très élevée après un taux de 300 % en 1991.

Sur le plan externe, l'année 1991 a été marquée par l'éclatement du Conseil d'Aide économique mutuelle (C.A.E.M.) dans le contexte d'une grave crise économique en U.R.S.S. Les réactions des pays de l'Europe centrale et orientale à cette disparition et à l'effondrement des échanges avec l'U.R.S.S. ont été très différentes : la Hongrie a compensé cette baisse par l'expansion de ses échanges avec l'Ouest, mais les échanges extérieurs de la Roumanie et de la Bulgarie se sont effondrés.

Outre les effets de la crise économique mondiale qui aggravent la dynamique récessionniste propre à ces pays, cette dégradation conjoncturelle est d'abord la conséquence des transformations structurelles liées au passage d'une économie à planification centralisée à une économie de marché : libéralisation des prix, redistribution des revenus dans le pays, démarrage de la privatisation de l'économie qui entraîne une restructuration importante de l'appareil productif avec une destruction massive de capital.

• Des situations inégales face à la crise

Même lorsque les pays d'Europe centrale et orientale avaient un régime socialiste, il existait déjà de profondes différences entre eux quant à leur niveau de développement ou à la rigidité de leurs structures économiques ou politiques.

En Hongrie et en République fédérative tchèque et slovaque, la stabilisation conjoncturelle est relativement acquise et la transformation structurelle en bonne voie. La gravité de l'endettement extérieur et la diminution du P.I.B. (8 % en 1991) en Hongrie, sont ainsi compensées par une avance réelle dans les structures et les mentalités qui s'est traduite par une injection de capitaux directs aptes à renouveler le tissu productif.

La Hongrie bénéficie d'un potentiel agro-alimentaire susceptible de dégager de substantiels excédents, tandis que sur le plan industriel, malgré la vétusté et l'hypertrophie de l'industrie lourde, certains pans du tissu industriel demeurent adaptables (industries mécaniques et certaines industries de biens de consommation). En 1991, les investissements étrangers ont fortement augmenté (1,5 milliard de \$ contre 500 millions en 1990), ce qui témoigne de la confiance dont bénéficie la Hongrie en Occident.

La République fédérative tchèque et slovaque connaît des handicaps structurels plus importants, compte tenu de son hostilité aux réformes économiques entreprises en Pologne et en Hongrie dans les années 1970. Depuis 1989 existe la nécessité de créer de toutes pièces les fondements juridiques d'un secteur privé pratiquement inexistant. En revanche, ce pays bénéficie d'un faible endettement et d'une propension à la stabilité monétaire qui constituent de précieux atouts.

Les réformes économiques sont menées selon une démarche gradualiste. La réforme des prix de détail en 1990 a été assortie de prestations sociales, la privatisation a été organisée en plusieurs étapes, les grandes entreprises devant être privatisées à partir du second semestre 1992. Enfin, la libéralisation du commerce extérieur a été entreprise avec succès, l'effondrement des échanges avec le C.A.E.M. n'ayant pas empêché les exportations d'augmenter de 22 % en 1991.

L'économie polonaise est également, mais dans une moindre mesure, en voie de redressement, même si sa situation conjoncturelle et son niveau de développement sont moins favorables que ceux de la Hongrie et de la République fédérative tchèque et slovaque. La Pologne a avancé ses réformes structurelles grâce au plan Balcerowicz (contrôle de la masse monétaire, convertibilité du zloty, libération des prix) et la privatisation de l'économie a été entamée dès la fin de 1990.

Dans les autres pays, la stabilité conjoncturelle est encore en question et les transformations structurelles seront plus lentes. Cela concerne la Bulgarie, la Yougoslavie et la Roumanie. Dans ce dernier pays, un dispositif légal a été adopté concernant la privatisation de quelque 5.200 entreprises. La réalisation de ce programme devrait commencer à la fin de 1992.

Dans le cas de l'ex-Union soviétique, l'incertitude la plus totale règne actuellement ; la Russie et les autres Républiques se sont lancées au début de 1992 dans des politiques de transformation structurelle (libération des prix en particulier) qui auront pour conséquence de court terme une nouvelle dégradation de la situation économique.

ANNEXE II

FICHES PAR PAYS

*(Source : Rapport annuel 1991 de la Banque Européenne pour la
Reconstruction et le Développement)*

Albanie

Analyse de la situation

Principales données

Superficie
en km²) **28750**

Population
en millions (1989) **3**

Répartition de la population
active par secteur - 1989
Agriculture **49%**
Industrie **23%**

Mortalité infantile
pour 1000 enfants nés vivants (1988) **39**

Espérance de vie
en années (1989) **73**

Téléviseurs
pour 1000 habitants **83**

Pourcentage de la population
active ayant un niveau d'études
secondaires/universitaires **26%**

PIB estimé par habitant
(1990) (en dollars US) **1000***

* Voir la note sur les problèmes de mesure
(page 33)
Sources : gouvernement albanais
Plan Econ

Politique

Le régime d'Enver Hoxha a duré de 1944 jusqu'à la mort de ce dernier en 1985. Une quarantaine d'années où se sont succédées purges et ruptures avec les alliés successifs de l'Albanie, le tout dans un climat de terreur. Coupée du reste du monde, n'entretenant plus aucune relation économique ou presque avec les autres pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Albanie a vécu dans la privation et une stagnation économique telles qu'il lui sera difficile de s'en relever.

Ramiz Alia, successeur désigné d'Hoxha, a été réélu chef de l'Etat en 1991. A l'instar des gouvernements des autres pays d'Europe centrale et orientale, le pouvoir albanais a été soumis, dès les premiers temps de la réforme, à la pression des forces démocratiques qui exigeaient une libéralisation générale et immédiate tant du point de vue politique qu'économique.

Tout au long de 1990, les manifestations en faveur de la démocratie se sont multipliées, s'achevant parfois dans la violence, si bien que le Président Alia a autorisé les partis d'opposition à participer à des élections libres. C'est le parti communiste, rebaptisé Parti socialiste albanais, qui a remporté les élections en mars 1991, avec près des deux tiers des voix. Le Parti démocratique d'Albanie (PDA), principale formation

de l'opposition, dirigée par Salih Berisha, a remporté un net succès dans les zones urbaines, mais a été écrasé par les communistes dans les campagnes où vit la majeure partie de la population et où les nouvelles de la réforme ont du mal à pénétrer. Le PDA a décliné l'offre de participer au gouvernement formé par Fatos Nano, un économiste socialiste.

Le gouvernement Nano est tombé en juin 1991 à la suite d'une grève générale de quatre semaines, organisée par l'opposition démocratique qui revendiquait des réformes politiques et économiques plus rapides. Il a été remplacé par une coalition provisoire, le "gouvernement de stabilité nationale", dirigé par le socialiste Ylli Bufi, au sein duquel l'opposition détenait sept portefeuilles. Ce gouvernement a démissionné le 10 décembre 1991, sous la pression de l'opposition. En attendant les prochaines élections, le président Alia a désigné un nouveau gouvernement de technocrates, dirigé par l'ancien ministre de l'alimentation, Vilson Ahmeti.

L'une des questions qui se posent à l'Albanie en matière de politique étrangère est la situation de la population albanaise du Kosovo, qui dépend de la Serbie voisine. Le 22 octobre 1991, l'Albanie a reconnu le Kosovo comme Etat indépendant, la population de la province s'étant

prononcée massivement en ce sens lors d'un référendum officieux.

Aux yeux du monde entier, l'Albanie est désormais engagée dans le processus de transition vers la démocratie, le pluralisme et l'économie de marché. Membre de la CSCE, elle a le statut d'invité spécial au Conseil de l'Europe.

Economie

La situation économique de l'Albanie n'a cessé de se délabrer depuis 1989. En 1991, le pays était plongé dans la crise. Au cours du premier semestre 1991, la production a chuté de 30% par rapport à la même période de l'année précédente, avec de graves pénuries alimentaires, de médicaments et de combustibles pour le chauffage. La dette extérieure représentait 400 millions de dollars, soit près de cinq fois les recettes d'exportation de biens et services.

En outre, le déclin économique depuis 1989 a été accéléré par la grave sécheresse de 1990, des grèves incessantes et des coupures d'électricité, sans compter les désordres engendrés par le démantèlement spontané des coopératives, l'effondrement partiel du système de distribution et le tarissement des intrants de base autrefois fournis par les pays du CAEM. Toutefois, cette dégradation générale reste en grande partie imputable à quarante ans de mauvais-

	1988	1989	1990	estimations 1991
PMN en prix constants (écart en pourcentage)	-0.5	11.7	-13.1	-
Chômage en pourcentage de la population	-	7.0	8.0	10.0
Saldo budgétaire consolidé (en pourcentage du PIB)*	-1.2	-8.6	-16.6	-
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	8.0	8.0	10.0	50.0
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'exercice)	-23.5	-70.4	-95.1	-
Comptes courants estimés (milliards de dollars US)				
Dette extérieure brute (en pourcentage des biens et des services exportés)**	-	48.2	237.2	-

Quelques indicateurs économiques pour le RPTB

* Sur la base des engagements ** Fin de l'exercice. En devises converties uniquement

- données non disponibles

Sources : Données fournies par les autorités albanaises et estimations de la Banque Européenne

gestion des ressources, due à un centralisme absolu, un égalitarisme radical et, depuis 1978, à une politique rigide d'autosuffisance. Depuis avril 1991, le gouvernement s'est engagé dans une réforme économique, légalisant la propriété privée pour tous les biens, sauf la terre, et introduisant un programme de crédit pour les nouvelles entreprises privées. Pour stimuler la production agricole, une partie de la production a été libéralisée tandis que la superficie et le nombre des parcelles privées ont été augmentés. D'autres mesures ont été ratifiées par le parlement en octobre, notamment une forte dévaluation de la monnaie et la libéralisation de certains prix. La privatisation est en cours d'élaboration sous l'égide du Fonds national de privatisation récemment créé.

Environnement

En Albanie, les choix des décennies passées se sont soldés par l'épuisement des ressources naturelles et par des niveaux non négligeables de pollution industrielle. La législation en matière d'environnement, déjà embryonnaire, n'est pas respectée tandis que les moyens de surveillance et d'analyse restent très insuffisants. En conséquence, l'Albanie n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de tenir compte du facteur environnement dans ses décisions d'investissement, ni de traduire dans les faits les résultats des contrôles et autres examens réalisés.

Il n'existe pas de ministère chargé de l'environnement, mais un Comité du même nom, responsable devant le Conseil des ministres. Le ministre de la santé a été chargé de la surveillance de l'environnement. C'est la pollution dans les usines et hors des sites industriels qui inspire le plus d'inquiétude car elle affecte une partie importante de la population. Le couvert végétal autour des centres urbains a été mis à rude épreuve car il sert de réserve de bois de chauffe.

Bulgarie

Analyse de la situation

Principales données

Superficie (en km ²)	110910
Population en millions (1991)	9
Répartition de la population active par secteur - 1989 (%)	
Agriculture	18,6
Industrie	45,9
Automobiles pour 1000 habitants (1987)	127
Téléphones pour 1000 habitants (1991)	290
Mortalité infantile pour 1000 enfants nés vivants (1991)	16,5
Espérance de vie en années (1991)	71
Pourcentage de la population masculine active (années 1980)	81
Pourcentage de la population féminine active (années 1980)	74
Pourcentage de la population active ayant un niveau d'études secondaires/universitaires	29
PIB estimé par habitant (1990) (en dollars US)	5600*

*Voir la note sur les problèmes de mesure
(page 33)

Sources : Secrétariat de l'OCDE
Commission économique pour l'Europe (ONU)
Estimations de la Banque européenne
Autorités nationales
PlanEcon

Politique

La disparition de l'ancien système de parti unique, la démocratisation rapide et la transition vers l'économie de marché ont suscité une lutte pour le pouvoir entre les deux principaux partis politiques bulgares. Tout au long de 1991, le Parti socialiste bulgare (PSB) et l'Union des forces démocratiques (UFD), dont le président Zhelev a été l'un des membres fondateurs, se sont en effet affrontés, l'un prônant un "socialisme démocratique", l'autre un système plus orienté vers le libéralisme. En tout, plus de 80 partis et mouvements ont été dénombrés en 1991, tous résolument anti-communistes.

Sur le plan de la politique intérieure, l'année 1991 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle constitution et la préparation des élections. La nouvelle constitution, adoptée en juillet, jette les bases d'une société réellement démocratique et d'une économie de marché. Les élections législatives ont eu lieu le 13 octobre 1991, plusieurs partis entrant en lice, dans un contexte de tensions sociales, aggravées par la récession économique et le chômage. Le Mouvement pour les droits et les libertés, qui représente la minorité turque, mais qui n'était pas jusqu'alors considéré comme un parti, s'affirme comme la troisième force du pays avec 7,55%. Le premier gouvernement non communiste de

l'après-guerre est constitué par l'UFD, avec Filip Dimitrov comme premier ministre. L'UFD a remporté 34,36% des voix contre 33,14% pour le PSB.

Les autorités issues des consultations locales, avec un mandat de trois ans, ont lancé le processus de décentralisation. La presse a obtenu une liberté totale et, malgré des difficultés économiques, les médias commencent à exercer une influence sur la vie politique.

A l'extérieur, la Bulgarie a soutenu les initiatives politiques visant à étendre la coopération économique régionale et à promouvoir les valeurs démocratiques européennes. La Bulgarie entend adhérer au Conseil de l'Europe en 1992 et s'intégrer dans les structures politiques et économiques européennes.

Economie

Confrontées tout au long de 1991 à de graves problèmes structurels et à une récession qui a réduit le PIB de plus d'un quart, les autorités bulgares ont tout mis en oeuvre pour corriger le déséquilibre macro-économique extérieur et réduire les pressions inflationnistes. Des mesures de rigueur financière ont accompagné une nette libéralisation des prix et des importations. Parallèlement, le gouvernement a légalisé la propriété privée et admis la nécessité de privatiser les entreprises d'Etat.

Le contrôle des prix a été levé sur la plupart des produits et les subventions progressivement supprimées tandis que les prix contrôlés restants étaient nettement relevés. Les prix de détail ont augmenté de plus de 200% en février 1991 et de 150% en mars. Cependant, l'inflation mensuelle a été ramenée à 3-5% en novembre. La valeur réelle de la masse salariale a chuté de plus de 60% en 1991. Les effets de la récession ne se sont pas entièrement fait sentir dans les chiffres du chômage enregistrés, même si celui-ci a été multiplié par dix, touchant 11% de la population active.

Un système unifié de taux de change flottant a été mis en place en février 1991. Le taux de change est désormais déterminé sur le marché interbancaire et la banque centrale fixe le taux interbancaire quotidiennement sur la base des transactions réelles de la veille. En 1991, la monnaie nationale a été dévaluée de plus de 300%.

	1988	1989	1990	1991
				estimations
PIB en prix constants récat en pourcentage)	2.4	-0.3	-11.8	-26.0
Chômage en pourcentage de la population active	-	0	2.0	10.0
Saldo budgétaire constant (en pourcentage du PIB)*	-5.6	-1.4	-13.7	-14.0
Prix à la consommation récat en pourcentage)	3.0	6.0	26.0	478.0
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'années)	0.8	0.8	7.0	22.0
Comptes courants externes (millions de dollars US)	-840.0	-1307.0	-1152.0	-2027.0
Dettes extérieures brutes (en pourcentage des biens et services exportés) **	186.6	227.4	298.8	201.3

Quelques indicateurs économiques pour la Bulgarie
 *Dépenses générales de l'Etat. Comprend dans la partie dépenses les intérêts échus et non payés
 **Fin de l'année. En devises convertibles uniquement
 - données non disponibles
 Sources : Données fournies par les autorités bulgares et estimations de la Banque européenne.

Au cours du premier semestre 1991, la valeur des exportations en devises convertibles (abstraction faite des transactions dans le cadre des accords de compensation avec l'ancienne URSS) a baissé de 26% (exprimée en dollars US), tandis que la valeur des importations chutait de 61%. Les échanges avec l'ancienne URSS se sont également effondrés. En septembre 1991, les réserves en devises convertibles de la Bulgarie s'élevaient à 200 millions de dollars US, l'équivalent de moins d'un mois d'importations. La dette extérieure totale de la Bulgarie, environ 12 milliards dollars US, a triplé depuis 1985. Près de la moitié de cette dette est à court terme.

En mars 1990, la Banque du commerce extérieur, qui consigne 95% de la dette commerciale dans ses livres, a décrété, face à un grave problème de liquidité, un moratoire unilatéral sur le service de la dette. Elle a également demandé l'ouverture de négociations sur une restructuration de la dette. En avril 1991, un accord a été conclu avec le Club de Paris sur le rééchelonnement de la dette officielle avec échéance à la mi-1992, sur plus de dix ans avec un délai de grâce de six ans. Les négociations se poursuivent sur 85% de la dette extérieure contractée auprès des banques commerciales.

Environnement

L'économie bulgare, grande consommatrice d'énergie et de ressources naturelles, recourt à des procédés industriels et de contrôle dépassés, ce qui a fortement pollué l'air et les cours d'eau, le principal responsable étant l'industrie. Métaux lourds et autres substances toxiques sont très présents dans le sol et l'eau : on relève une grande quantité de déchets à risques.

Sur les neuf millions d'habitants que compte le pays, un million de personnes vivent sur des "points sensibles", avec des niveaux très élevés de plomb et de particules en suspension dans l'air. De plus, on trouve un peu partout de fortes concentrations d'arsenic, sous-produit des industries des métaux ferreux et non ferreux.

Devant un tel tableau, il était urgent d'adopter une nouvelle législation et des projets de lois sur l'environnement ont été déposés en 1991. Cependant, il est indispensable de promouvoir d'autres textes plus spécifiques sur la pollution de l'eau et de l'air et sur les déchets tout en renforçant les moyens d'action institutionnels, notamment au niveau local.

RFTS

Analyse de la situation

Principales données

Superficie (en km²) **127870**

Population en millions (1989) **16**

Répartition de la population active par secteur - 1989 (%)
Agriculture **12**
Industrie **46**

Automobiles pour 1000 habitants (1987) **122**

Téléphones pour 1000 habitants (1987) **246**

Mortalité infantile pour 1000 enfants nés vivants (1988) **12**

Espérance de vie en années (1989) **71**

Pourcentage de la population masculine active (années 1980) **82**

Pourcentage de la population féminine active (années 1980) **77**

Pourcentage de la population active ayant un niveau d'études secondaires/universitaires **29**

PIB estimé par habitant (1990) (en dollars US) **8000***

Voir la note sur les problèmes de mesure (page 33)

Sources : gouvernement tchécoslovaque
Plan Econ

Politique

En Tchécoslovaquie, la "Révolution de velours" a mis un terme pacifique, en 1989, à la domination communiste qui s'était exercée tout au long de l'après-guerre, avec l'épisode brutal du printemps de Prague en 1968. Depuis 1989, le pays s'est engagé dans d'importantes réformes politiques, mettant en place un Etat de droit et de nouvelles relations entre les républiques tchèque et slovaque. Le 29 décembre 1989, Václav Havel, chef de l'opposition, fut élu Président de la Tchécoslovaquie par l'Assemblée fédérale. Le même mois, Marian Calfa fut nommé Premier ministre.

En 1991, le gouvernement fédéral a adopté la Charte des droits et libertés fondamentales qui garantit la liberté d'expression, de religion et de la presse, ainsi que l'égalité de tous devant la loi.

Au début de 1991, le "Forum civique" et le "Public contre la violence", qui avaient dirigé la "Révolution de velours", ont éclaté en une multitude de nouveaux partis. A la fin de cette même année, quinze partis étaient représentés à l'assemblée fédérale, tous issus des six formations qui avaient remporté des sièges en 1990.

Le débat parlementaire sur la nouvelle constitution fédérale et celles des républiques, pour le moins houleux tout au long de 1991, n'a pas permis d'aboutir à un partage net des pouvoirs entre la fédération et les républiques. Sur le plan international, la RFTS a fait de la coopération avec le reste de l'Europe l'un des principaux axes de sa politique étrangère en 1991 : adhésion au Conseil de l'Europe et signature de la Convention européenne sur les droits de l'homme et libertés fondamentales ainsi que d'un accord d'association avec la Communauté européenne. La RFTS est l'un des cosignataires, avec la Hongrie et la Pologne, de la déclaration de Visegrad, qui engage les trois pays à coopérer étroitement pour mettre en place les réformes nécessaires au passage à la démocratie et à l'économie de marché. Enfin, la RFTS est également membre de l'Hexagonale, groupe régional dont sont également membres l'Autriche, l'Italie, la Pologne, la Hongrie et la Yougoslavie.

Economie

A l'issue de la phase initiale de la transition économique, la RFTS avait enregistré un succès considérable sur le plan macro-économique. La rigueur fiscale et monétaire a permis de libérer les prix et d'instaurer la convertibilité interne de la monnaie tout en

contrôlant l'inflation et en préservant la solidité de la balance des paiements. Les prix ont grimpé en flèche après la libération de janvier 1991, mais, vers le milieu de l'année, le taux d'inflation mensuel est retombé à des niveaux plus acceptables et les prix se sont stabilisés. La libération des prix, intervenue en janvier 1991 et soutenue par d'autres mesures, a permis de ramener de 85% à environ 5% la part des biens proposés à des prix réglementés. La balance des comptes courants en devises convertibles était légèrement excédentaire en 1991. Les salaires, eux aussi sous surveillance, n'ont augmenté en moyenne nominale que d'un peu plus de 20% en 1991, ce qui correspond à une réduction supérieure à 30% des salaires réels.

Cependant, la production est en chute libre et le chômage s'est brusquement élevé en 1991, sous l'effet combiné de l'effondrement des exportations dans les anciens pays membres du CAEM, de la baisse de la demande nationale et de problèmes d'approvisionnement. D'après les estimations, le PIB réel a baissé de près de 16% en 1991, alors que le chômage, qui était jusque-là inexistant ou presque, s'élevait à 6,6% vers la fin de l'année. Les exportations sont également en baisse de plus de 15%, celles à destination de l'ancienne URSS étant réduites de moitié.

	1988	1989	1990	1991
			estimations	
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	2.6	1.3	-3.5	-16.0
Chômage en pourcentage de la population	-	0	1.0	7.0
Saldo budgétaire consolidé (en pourcentage du PIB)	-3.6	-3.5	-2.0	-1/2
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	0.2	1.4	10.0	58.0
Unité monétaire nationale pour un dollar US (fin d'exercice)	14.0	14.0	28.0	28.0
Comptes courants extérieurs (en pourcentage du PIB) *	-0.1	0.9	-2.4	1/2
Dettes extérieures brutes ** (en pourcentage des biens et des services exportés)	114.1	114.7	107.2	-

Quelques indicateurs économiques pour la RFTS

* Unité de devise convertible **Devise convertible, fin d'exercice uniquement

-- données non disponibles

Sources : Données fournies par les autorités tchécoslovaques et estimations de la Banque européenne.

L'unification des taux de change et la libéralisation des importations ont commencé à exercer une pression concurrentielle sur une économie dans laquelle les monopoles de production sont encore très présents. En effet, la restructuration des entreprises d'Etat s'avère plus difficile et lente que prévu. Les petites privatisations se passent en douceur ; quant aux grandes, elles ne commenceront qu'en 1992, bien que le pays ait opté pour une méthode de privatisation rapide et en masse.

Dans le système financier, la qualité des services bancaires laisse encore à désirer et le problème de la qualité des actifs et de l'adéquation du capital des banques commerciales, issues de la banque d'Etat unique, reste posé, malgré les mesures prises pour y remédier.

Environnement

En RFTS, l'ensemble de l'environnement (air, terre et eau) a été mis à rude épreuve : des contrées entières sont polluées.

La pollution atmosphérique est particulièrement inquiétante dans les régions industrielles densément peuplées telles que Prague, le nord de la Bohême, Bratislava, le complexe industriel d'Ostrava-Karviná et la

vallée de la Váh. La RFTS se classe au second rang en Europe pour les rejets de soufre, essentiellement dûs aux centrales électriques et aux installations de chauffage qui consomment du charbon de mauvaise qualité, du lignite ou du fuel lourd. Les gisements de charbon, situés à de très faibles profondeurs, sont intensivement exploités à ciel ouvert, créant dans certaines régions des "paysages lunaires".

Plus de 50% des terres agricoles connaissent une érosion importante qui lessive chaque année plus de cinq millions de tonnes de terre. Déboisement, acidification, pollution et envasement des cours d'eau et des bassins sont désormais la règle dans 80% des régions agricoles.

Bien que la forêt recouvre plus du tiers de la RFTS, 66% du couvert forestier a été endommagé par les rejets et dépôts.

Hongrie

Analyse de la situation

Principales données

Superficie
(en km²) 93038

Population
en millions (1991) 10,4

Répartition de la population active
par secteur - 1990 (%)
Agriculture 14
Industrie 33

Automobiles
pour 1000 habitants (1990) 194

Téléphones
pour 1000 habitants (1987) 182

Mortalité infantile pour 1000 enfants
nés vivants (1988) 18

Espérance de vie en années (1988) 70

Pourcentage de la population masculine active
(années 1980) 75

Pourcentage de la population féminine active
(années 1980) 62

Pourcentage de la population active
ayant un niveau d'études
secondaires/universitaires 34

PIB estimé par habitant
(1990) (en dollars US) 6888*

* Voir la note sur les problèmes de mesure
(page 33)

Sources : Secrétariat de l'OCDE
Commission économique pour l'Europe, ONU
Estimations de la Banque européenne
Autorité néerlandaise
PlanEcon

Politique

Les élections législatives libres de mars-avril 1990, dans lesquelles une cinquantaine de partis ont brigué les suffrages des électeurs, ont porté au pouvoir un gouvernement de coalition formé autour du Forum démocratique de centre droit, sous la direction de Jozsef Antall, Premier ministre. Le second parti du pays, l'Alliance des démocrates libres (ADL) s'est retrouvé dans l'opposition. Quant au parti socialiste hongrois (successeur du parti communiste), il n'a pas réuni le minimum de voix nécessaire pour être représenté au parlement.

Le gouvernement précédent, dirigé par Miklós Németh, actuellement Vice-président de la Banque européenne, avait préparé le terrain à cette évolution. La constitution hongroise, profondément remaniée en octobre 1989, a permis la mise en place du cadre juridique nécessaire à des élections libres, ainsi qu'à la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Des textes fondamentaux ont été adoptés, notamment les lois régissant les référendums et garantissant la liberté de la presse.

En 1991, la Hongrie a franchi des étapes décisives vers la démocratie et la réforme économique, poursuivant la décentralisation des pouvoirs. En matière de finances publiques, une loi

relative au partage des recettes entre le pouvoir central et les autorités locales a été soumise au parlement. Le Conseil constitutionnel, qui définit les pouvoirs du Président par rapport à ceux du parlement et qui révisé les projets de loi adoptés par le parlement, a renforcé ses attributions au cours de l'année 1991. Nombre de syndicats et autres associations ont été créés. Toutefois, la coalition au pouvoir et les partis d'opposition n'ont pas réussi à préserver le soutien populaire dont ils jouissaient.

Au plan international, la Hongrie a renforcé ses relations régionales, grâce à la déclaration de Visegrad sur la coopération avec la RFTS, la Hongrie et la Pologne, mais aussi par le biais de l'Hexagonale, groupe politique et économique régional. La Hongrie a signé un accord d'association avec la CEE, en décembre 1991, et elle oeuvre à renforcer ses liens avec l'AELE. La Hongrie, à l'instar des autres pays d'Europe centrale et orientale, notamment la RFTS et la Pologne, cherche à se rapprocher de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale.

Economie

La situation de l'économie hongroise s'est sensiblement améliorée en 1991, les comptes courants de la balance des paiements étant excédentaires pour la deuxième année consécutive. La création de petites entreprises se poursuit à un rythme remarquable. Les

prix, les taux d'intérêt et les importations ont presque entièrement été libérés. Le niveau des investissements étrangers directs s'est nettement élevé, créant la base d'une réserve de devises dont le pays a particulièrement besoin. Toutefois, la production n'a pas cessé de chuter et l'inflation de s'accroître.

Le PIB réel a régressé de 4% en 1990 et de 8% en 1991, essentiellement en raison de l'effondrement du CAEM, de la suppression progressive des subventions et d'une concurrence plus forte de l'Occident. Le nombre des sans-emplois déclarés est passé de 1,7% de la population active, fin 1990 à plus de 8% en décembre 1991, malgré la baisse des salaires réels pour la deuxième année consécutive. Cependant, dans ce tableau général d'une économie déprimée, les petites entreprises s'en sortent bien. La production des petites entreprises industrielles de moins de 50 employés a progressé de 50% au cours du premier semestre 1991.

L'inflation est passée de 17% en 1989 à 35% en 1991. Un résultat en partie imputable à la chute brutale de la production, étonnante par rapport à la croissance du crédit, mais aussi à divers autres facteurs agissant sur les coûts, notamment la réduction des subventions.

	1988	1989	1990	estimations 1991
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	-0.2	-0.2	-4.3	-8.0
Chômage en pourcentage de la population active	-	0.5	2.0	8.0
Solde budgétaire consolidé (en pourcentage du PIB)*	-0.9	-0.8	-0.1	-4.1
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	16.1	17.0	28.9	36.0
Unités monétaires nationales par dollar US	53.0	63.0	61.0	76.0
Comptes courants externes (en pourcentage du PIB)	-2.9	-4.9	0.4	1.2
Dette extérieure brute (en pourcentage des biens et services exportés)**	315.1	278.9	247.8	158.1

Quelques indicateurs économiques pour la Hongrie

*Statistiques financières gouvernementales. Y compris les budgets de l'Etat et des régions

**Fin de l'exercice. Devises converties uniquement - données non disponibles

Sources : Données fournies par les autorités hongroises et estimations de la Banque européenne.

Les réserves convertibles de la Hongrie ont été multipliées par quatre, dépassant la barre des 4 milliards de dollars US sur les 18 mois clos en décembre 1991, grâce à l'accroissement des dépôts en devises étrangères effectués par des citoyens hongrois et à l'émission d'obligations garanties par l'Etat sur les marchés internationaux de capitaux, signe d'une confiance retrouvée en l'économie. Ce résultat s'explique également par la nette augmentation des investissements étrangers directs et par l'excédent des comptes courants. Certes, les besoins en réserves internationales se sont eux aussi accrus (car les importations en devises convertibles ont grimpé en flèche), mais les résultats n'ont jamais été aussi bons depuis 1966. La dette en devise convertible s'élevait à 19.7 milliards de dollars US à la mi-1991 (63% du PIB).

La réforme structurelle menée par le gouvernement est en bonne voie, même si le rythme des privatisations s'avère plus lent que prévu. Le programme vise à ramener la part de l'Etat dans le secteur concurrentiel à moins de 50% d'ici la fin de 1993 et à réduire les ingérences de l'administration dans le marché. Une franche libération des prix et des importations ne fera que stimuler la concurrence dans le secteur privé.

Environnement

Les ressources naturelles et l'environnement façonné par l'homme sont très menacés en Hongrie. La qualité de l'air n'est pas satisfaisante sur 11% du territoire, où vivent 44% de la population. Les zones les plus touchées sont les centres industriels, notamment ceux de Borsod, Nograd, Budapest, Komarosa et Veszprém, de même que les grandes villes en général, où les émissions de plomb sont très élevées en raison de la circulation intense.

Près de 65% des réserves d'eau souterraines potables n'ont pas de protections naturelles suffisantes contre les agents polluants de surface. A Budapest, 20% seulement des eaux d'égout sont biologiquement traitées. Les 80% restants, soit 680000 m³ par jour, se déversent tels quels dans le Danube. Les sources d'eau des collectivités locales sont de plus en plus polluées, notamment par les eaux usées non traitées. On estime à 1.3 milliard de mètres cubes par an le volume d'effluents ainsi rejetés dans les eaux de surface.

Les déchets solides doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les sites des anciennes décharges sauvages n'ont pas été consignés et on ne sait pas quels seront leurs effets sur l'environnement. Le stockage à long terme des déchets faiblement et

moyennement radioactifs pose lui aussi un problème certain. Plus de la moitié des décharges municipales ne sont pas conformes aux normes. Il est donc urgent de multiplier les décharges contrôlées.

Pologne

Analyse de la situation

Principales données

Superficie
(en km²) 312686

Population
en millions (1989) 38

Répartition de la population
active par secteur - 1989 (%)
Agriculture 27
Industrie 37

Automobiles
pour 1000 habitants (1987) 74

Téléphones
pour 1000 habitants (1987) 122

Mortalité infantile
pour 1000 enfants nés vivants (1988) 18

Espérance de vie
en années (1989) 71

Pourcentage de la population
masculine active (années 1980) 83

Pourcentage de la population
féminine active (années 1980) 88

Pourcentage de la population
active ayant un niveau d'études
secondaires/universitaires 29

PIB estimé par habitant
(1990) (en dollars US) 4880*

* Voir la note sur les problèmes de mesure
(page 33)

Sources : Secrétariat de l'OCDE
Commission économique pour l'Europe, ONU
Estimations de la Banque européenne
Plan Econ

Politique

La réforme politique de la Pologne commença avec la naissance du syndicat indépendant Solidarité en 1980, sous la direction de Lech Wałęsa, alors électricien au chantier naval de Gdańsk. Dix ans plus tard, il fut démocratiquement élu Président de la Pologne.

En 1989, un intellectuel de Solidarité, Tadeusz Mazowiecki, forma le premier gouvernement non communiste de la Pologne et de toute la région, depuis 1948. La thérapie de choc économique qu'il mit en oeuvre sous l'égide du ministre des finances, Leszek Balcerowicz, lui valut un soutien unanime à l'étranger, mais également des critiques de l'opinion interne, convaincue que les mesures prises pour atténuer les coûts sociaux n'étaient pas suffisantes. Ce débat se poursuit.

Jan Bielecki, économiste de 39 ans de Solidarité, devint Premier ministre en janvier 1991, à la tête d'un gouvernement de transition essentiellement constitué de jeunes technocrates, en attendant la tenue d'élections législatives démocratiques libres. Cette consultation fut reportée de près d'un an, le temps pour les responsables politiques de résoudre des questions telles que l'étendue des pouvoirs du Président et la teneur de la loi électorale. Pendant ce délai, on a constaté un accroissement des pouvoirs du Président qui, contrairement à la

Diète, avait été élu par le peuple. L'une des tâches qui attendent l'assemblée issue de ces élections sera l'adoption d'une nouvelle constitution précisant les pouvoirs du Président et ceux du parlement.

Toujours en 1991, Solidarité se scinda en trois principaux partis : le Parti de l'entente du centre, l'Union démocratique et le Congrès libéral-démocratique. Des éléments du parti communiste, qui s'était auto-dissout en 1990, se regroupèrent sous le nom d'Alliance pour une gauche démocratique.

Les premières élections législatives libres depuis la deuxième guerre mondiale eurent lieu le 27 octobre 1991. La participation fut faible et aucun parti ne parvint à réunir plus de 13% des voix. L'Union démocratique de centre gauche arriva en tête, suivie par l'Alliance pour une gauche démocratique. Au lendemain de cette consultation plutôt indécise, cinq partis du centre, dont l'Alliance du centre et le Congrès libéral-démocratique, se mirent d'accord pour constituer un gouvernement conduit par Jan Olszewski, de l'Alliance du centre, désigné Premier ministre le 6 décembre 1991. Ce gouvernement fit part de son intention de modifier les réformes économiques pour répondre à la montée du chômage et à la misère économique.

Sur le plan international, la Pologne chercha en 1991 à renforcer ses relations avec l'Europe occidentale. En

décembre 1991, le gouvernement polonais signa un accord d'association avec la CEE et fit son entrée au Conseil de l'Europe. Avec la RFTS et la Hongrie, la Pologne signa la déclaration de Visegrad dans laquelle les trois pays expriment leur volonté de surmonter les divisions de l'Europe et de coopérer pour l'instauration de la démocratie et d'une économie de marché. Enfin, la Pologne est membre de l'Hexagonale aux côtés de l'Autriche, de la RFTS, de la Hongrie, de l'Italie et de la Yougoslavie. Varsovie est le siège du nouveau département de la CSCE pour la promotion de la démocratie.

Economie

En 1991, la Pologne connut de graves problèmes d'ajustement : profonde récession, revenus réels en chute libre, accroissement du chômage. Les effets du programme de transformation économique, lancé deux ans auparavant, continuaient à se faire sentir.

Les piètres performances des entreprises d'Etat, dont la plupart n'avaient pas su s'adapter au nouvel environnement concurrentiel, constituaient toujours un problème majeur. Malgré une dévaluation de 14% en mai et un net renforcement des exportations vers les pays de la CEE, la balance commerciale enregistra un déficit en raison de l'accroissement des importations de biens de consommation et d'un approvisionnement en énergie

	1988	1989	1990	estimations 1991
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	1.8	0.5	-12.0	-10.0
Chômage en pourcentage de la population	-	0.3	6.0	12.0
Saldo budgétaire consolidé (en pourcentage du PIB)	0	-7.4	3.8	-4.0
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	60.2	251.1	599.9	70.0
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'exercice)	503	6500	9500	10957
Comptes courants estimés (en pourcentage du PIB)	-580	-1843	668	-
Dette extérieure brute (en pourcentage des biens et des services exportés)*	476.2	474.6	379.8	-

Quelques indicateurs économiques pour la RFTS

* Fin de l'exercice, devises convertibles uniquement

- données non disponibles

Sources: Données fournies par les autorités tchécoslovaques et estimations de la Banque Européenne.

aux prix mondiaux. L'effondrement des échanges avec l'ancienne Union soviétique y était également pour beaucoup. En conséquence, les recettes publiques étroitement dépendantes des impôts collectés auprès des entreprises, chutèrent à un moment où les besoins en dépenses s'accroissaient. En 1991, le taux de chômage, multiplié par deux, atteint 12% alors que le PIB baissa de 10%. Le secteur d'Etat, soit près de 70% de l'économie, régressa de 17% (après une chute de près de 20% en 1990), l'industrie et le bâtiment étant les deux principaux points noirs.

Etant donné la disproportion entre le secteur d'Etat et le secteur privé, la croissance de ce dernier à la faveur des changements fut éclipsée par la spectaculaire chute de production du secteur public. Néanmoins, l'activité du secteur privé ne cessa de progresser, enregistrant une augmentation de 16% en 1991, pour une croissance totale, essentiellement concentrée dans la distribution de détail et les petites entreprises, d'environ un tiers sur les deux dernières années. La croissance du secteur agricole fut négligeable en 1991, après une augmentation de 3% de la production en 1990. Malgré une chute de 20% en 1990, la demande interne continua de régresser. Les salaires réels baissèrent de près de 20%, se situant dès lors à environ 50% de leur niveau de 1989. Les investissements bruts et la consommation ont également reculé de 10%.

Le budget de l'Etat fut mis à rude épreuve par le ralentissement économique et la chute des recettes réelles, alors qu'augmentent les besoins en dépenses pour faire face au coût du chômage, des retraites, de la santé publique, de l'éducation, de l'infrastructure et de l'environnement. L'effondrement imprévu des recettes fiscales, autrefois générées par les entreprises d'Etat et qui représentaient près de 80% du revenu fiscal, porta un coup sérieux au budget. Alors qu'on prévoyait moins de 1% de déficit pour 1991, on parle maintenant de 4% du PIB.

Environnement

En Pologne, la pollution de l'air, de l'eau et du sol, avec ses conséquences sur des ressources précieuses telles que les terres agricoles, les forêts et les minéraux, inspire des inquiétudes.

L'air est pollué principalement par les émissions des centrales électriques, usines et installations de chauffage qui brûlent du charbon et du lignite. La plus grave pollution atmosphérique provient de l'utilisation de la houille à Katowice et dans les voïvodies (divisions administratives) voisines, du lignite à Zielona-Gora (provenant de sources locales, de l'Allemagne toute proche et de RFTS) et des deux types de combustibles dans beaucoup d'autres villes.

L'eau est polluée par les rejets excessifs de déchets, des eaux d'exhaure salées provenant des mines et par des effluents insuffisamment traités et déversés par les zones industrielles du sud. Les méfaits causés aux eaux de la Vistule et de l'Oder sont tels qu'on peut parler d'un "désastre écologique" jusqu'à l'autre bout du pays, à Gdańsk.

Les terres ont beaucoup souffert des décharges sauvages de déchets solides. De même que la dégradation de l'air, cette pollution particulièrement préoccupante, est essentiellement due à l'extraction et à la fonte du cuivre dans le district de Legnica-Głogów.

Roumanie

Analyse de la situation

Principales données

Superficie (en km²) 237800

Population en millions (1989) 23

Répartition de la population active par secteur - 1989 (%)

Agriculture 28
Industrie 48

Automobiles pour 1000 habitants (1987) 13

Téléphones pour 1000 habitants (1987) 113

Mortalité infantile pour 1000 enfants nés vivants (1988) 25

Espérance de vie en années (1989) 69

Pourcentage de la population masculine active (années 1980) 83

Pourcentage de la population féminine active (années 1980) 68

PIB estimé par habitant (1990) (en dollars US) 3000*

Politique

Pendant de nombreuses années, la Roumanie a vécu sous un régime totalitaire parmi les plus durs qui aient jamais existé. Le centralisme ayant été poussé à l'extrême dans ce pays, il faudra y déployer plus d'efforts que dans le reste de l'Europe centrale et orientale pour amener une transformation radicale. Toutefois, en 1991, la communauté internationale a jugé que les progrès de la Roumanie sur la voie de la démocratie et d'une économie de marché justifiaient une importante assistance économique. Le parlement roumain a adopté une loi de privatisation vaste et ambitieuse, ainsi qu'une loi libéralisant les investissements étrangers et une autre sur la réforme du "fonds foncier". De violentes manifestations de mineurs, mécontents des conséquences des réformes économiques, ont obligé le Premier ministre Petre Roman et son gouvernement du Front de salut national (FSN) à démissionner en septembre 1991. Son successeur, Teodor Stolojan, sans étiquette, a pris ses fonctions en octobre et a poursuivi la politique de libéralisation économique. Le nouveau cabinet comprend d'autres ministres sans étiquettes, ainsi que des représentants des principaux partis politiques. De nouvelles élections devraient avoir lieu au printemps 1992.

La nouvelle constitution roumaine, pour laquelle de grands spécialistes internationaux du droit constitutionnel

ont été consultés, a été adoptée fin 1991. Elle garantit les droits démocratiques, dont la liberté de conscience et de religion, la liberté d'expression et celle de la presse. Les droits des groupes et minorités sont officiellement garantis, mais la forte minorité hongroise de Transylvanie se montre sceptique sur le respect de ces droits dans la pratique.

En 1991, on dénombrait plus de 200 partis et organisations politiques en Roumanie. Le FSN et plusieurs partis d'opposition ont signé la Charte pour la réforme et la démocratie en juin 1991. De profonds désaccords entre les courants réformateurs et conservateurs du FSN risquent d'amener un éclatement de ce parti.

Les syndicats, désormais indépendants, sont cependant fragmentés. Un grand nombre de mouvements et d'associations roumaines commencent à s'affirmer auprès de l'opinion publique. La liberté de la presse est, d'une manière générale, respectée, quoique les médias se heurtent à des difficultés économiques. L'opposition cherche à se doter d'une chaîne de télévision privée pour faire le pendant à la chaîne de service public.

Sur le plan extérieur, le gouvernement s'est efforcé tout au long de l'année 1991, de réintégrer la Roumanie au reste de l'Europe. La Roumanie a signé la convention culturelle du Conseil de l'Europe, ce qui laisse presager une

adhésion prochaine à cet organisme. La Roumanie a également joué un rôle très constructif au sein du Conseil de sécurité des Nations-Unies, en 1990-1991.

Economie

En 1991, la production et le revenu réel n'ont cessé de baisser, alors que le chômage augmentait. D'après les estimations, le PIB réel a régressé d'environ 10% après une chute de près de 15% au cours des deux exercices précédents. Le chômage officiel, en augmentation de 3,5%, ne reflète pas l'état réel de la demande car les entreprises, soumises à la pression des syndicats, ont dû préserver les emplois. L'OCDE estime que le chiffre de 6% serait plus proche de la vérité, compte tenu du chômage structurel.

Toujours selon les estimations, les prix ont en moyenne augmenté de 160% en 1991. Les efforts visant à récupérer en partie les pertes de pouvoir d'achat se sont traduits par une nette augmentation des salaires, qui a relancé l'inflation. Les comptes extérieurs sont restés dans un état stationnaire malgré les dévaluations successives de la monnaie. Les exportations ont baissé de 10% et le déficit des comptes courants était estimé à 2,4 milliards de dollars US.

Le gouvernement a fermement gardé le cap de la réforme, malgré la baisse du revenu réel et les penuries prévisibles de certaines denrées alimentaires et

* Voir la note sur les problèmes de mesure (p. 33)

Sources : Secrétariat de l'OCDE
Commission économique pour l'Europe, ONU
Estimations de la Banque européenne
Plan Econ

	1988	1989	1990	estimations 1991
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	-0,5	-5,8	-7,4	-10,0
Chômage en pourcentage de la population	-	-	2,0	6,0
Solde budgétaire consolidé (en pourcentage du PIB)	-	8,4	0,6	-
Prix à la consommation (écart en pourcentage)*	2,2	1,1	5,1	160,0
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'exercice)	14,0	14,0	35,0	189,0
Comptes courants estimés (en pourcentage du PIB)	3625	2864	-1650	-2400
Dettes extérieures nettes (en pourcentage des biens et des services exportés)**	26,3	25,5	49,4	-

Quelques indicateurs économiques pour la Roumanie

* Moyenne pondérée des prix des biens et services vendus par les entreprises d'Etat et les coopératives et ceux du marché libre agricole, fin 1990 : prix à la consommation pour 1991.

** Fin d'exercice, devises convertibles uniquement.

- données non disponibles

Sources: Données fournies par les autorités tchecoslovaques et estimations de la Banque Européenne

autres produits de base. A partir d'octobre 1990, les prix ont été progressivement libérés, la part des prix contrôlés ne représentant plus que 20% environ de la production destinée au marché, notamment les produits miniers et autres biens de première nécessité. A compter du 11 novembre 1991, la monnaie est devenue librement convertible.

Sur le plan législatif, de grands progrès ont été accomplis pour instituer un cadre propice à la mise en place d'un système financier décentralisé fondé sur les lois du marché. Suite à la mise en place d'un système bancaire à deux niveaux, en février 1990, des lois régissant la banque centrale et les banques commerciales ont été promulguées en avril 1991. La loi sur les faillites, déjà rédigée, était sur le point d'être approuvée par le parlement.

Une loi globale sur la privatisation a été adoptée en août 1991. En matière de propriété, le rapport entre le secteur privé et le secteur public sera de 3 à 7, les citoyens étant désormais en mesure d'acquérir des actifs et d'en confier la gestion à des fonds, tandis que la part publique sera détenue par le Fonds de propriété nationale. Un certain nombre d'entreprises seront privatisées séparément, en attendant que débute le processus de privatisation générale.

Dans l'agriculture, qui emploie 28% de la population, la privatisation a

commencé dès le début de 1991 dans le cadre de la Loi sur la réforme du "fonds foncier". Près de 5 millions de personnes ont déposé une demande de restitution de terres, 70% des terres agricoles devraient être privatisées d'ici fin 1992.

Toutefois, la restructuration des entreprises d'Etat s'avère difficile. Pénurie d'énergie et de matières premières et impossibilité d'obtenir des financements étrangers ont été autant d'entraves à la restructuration. Malgré la libéralisation des investissements étrangers directs et l'augmentation régulière du nombre de joint-ventures, l'afflux de capitaux étrangers est resté modeste.

Environnement

Les rares données disponibles, qui sont d'ailleurs d'une qualité insuffisante, indiquent que la dégradation de l'environnement en Roumanie est la conséquence à la fois d'une industrie lourde qui ne respecte pas les contrôles anti-pollution et d'une agriculture intensive qui se soucie peu de la gestion de l'environnement.

La terre a beaucoup souffert des activités minières, des décharges sauvages (notamment de déchets toxiques) et des pratiques agricoles. Ecosystèmes et patrimoine agricole ont souffert de l'érosion des sols et des labours. La forêt semble en bon état, quoique touchée aux environs des zones industrielles.

Un des problèmes les plus urgents du pays est la mise en place d'un système de gestion de l'environnement, ainsi que d'organismes et de contrôles adéquats.

URSS

Analyse de la situation

Principales données

Superficie
(en km²) 22400000

Population
en millions (1989) 288

Répartition de la population
active par secteur - 1989 (%)
Agriculture 19
Industrie 39

Automobiles
pour 1000 habitants (1987) 80

Téléphones
pour 1000 habitants (1987) 124

Mortalité infantile
pour 1000 enfants nés vivants (1988) 28

Espérance de vie
en années (1989) 70

Pourcentage de la population masculine
active (années 1980) 81

Pourcentage de la population féminine
active (années 1980) 73

Pourcentage de la population active
ayant un niveau
d'études secondaires/universitaires 27

PIB estimé par habitant
(1990) (en dollars US) 3600*

* Voir la note sur les problèmes
de mesure (p. 33)

Sources : Secrétariat de l'OCDE
Commission économique pour l'Europe, ONU
Estimations de la Banque européenne
PlanEcon

Politique

Dernière année de l'histoire de l'URSS, 1991 a également été la plus agitée. Lorsque Mikhaïl Gorbatchev devint Secrétaire général du Parti communiste en mars 1985, il lança la fameuse *perestroïka*, un processus de réforme visant à remodeler radicalement le système tout en renforçant l'URSS et le socialisme. La *glasnost* devint le mot d'ordre, et la politique de Staline et des précédents dirigeants du pays fut stigmatisée. Les prisonniers politiques furent libérés et la liberté de culte en grande partie restaurée.

Les événements du second semestre 1991 allaient montrer que les premières réformes, notamment la révision de la constitution de 1977, avaient non seulement ouvert la voie à la démocratie pluraliste, mais aussi libéré des forces insoupçonnées. Les dirigeants soviétiques de stricte obédience voyaient d'un mauvais oeil l'apparition de menaces à l'unité du pays. Le 19 août 1991, ils tentèrent un coup d'Etat qui tourna court.

Cependant, les changements du contexte politique avaient été si poussés qu'ils accélèrent la chute du système communiste et celle du parti communiste. L'Union fut éclipsée par les aspirations nationalistes de certaines républiques. Les trois Etats baltes déclarèrent officiellement leur indépendance et leur souveraineté retrouvée fut internationalement reconnue.

Le démantèlement de l'URSS commença le 2 septembre 1991, date à laquelle Gorbatchev et les dirigeants de dix républiques de l'Union déclarèrent leur intention de fonder une Confédération, les républiques étant libres de définir individuellement les termes de leur adhésion.

Plusieurs tentatives eurent lieu pour préserver l'Union d'une manière ou d'une autre, notamment par un accord économique et un traité d'union politique.

Cependant, au cours des derniers mois de 1991, le centre était définitivement ébranlé par une situation économique et sociale catastrophique. Le 8 décembre 1991, l'Ukraine, qui s'était prononcée massivement pour l'indépendance, signa avec la Russie et la Biélorussie l'Accord de Minsk créant la Communauté d'Etats indépendants (CEI).

A la fin de l'année, onze des douze républiques restantes (l'exception étant la Géorgie) avaient signé l'accord de Minsk. Le 26 décembre 1991, le lendemain même de la démission du Président Gorbatchev, le Soviet suprême adopta lors de sa dernière séance une déclaration officielle mettant fin à l'URSS.

L'Accord portant création de la CEI engage les Etats membres à respecter la Charte des Nations Unies, l'Acte final d'Helsinki et les autres documents de la CSCE, à garantir a

leurs citoyens égalité des droits et libertés, à respecter l'intégrité territoriale de chacun et la libre circulation transfrontières. Par ailleurs, les membres se sont engagés à conserver un commandement unifié en matière de défense stratégique, ainsi qu'un contrôle conjoint des armes nucléaires. La coordination de la politique étrangère, le développement d'un espace économique commun, la coopération pour la protection de l'environnement et la lutte contre le crime organisé ont été reconnus comme domaines relevant de la compétence de la CEI.

La création de la CEI fit reculer les risques de violence. A la fin de 1991, l'indépendance de plusieurs républiques était reconnue à l'échelle internationale. Toutefois, on peut craindre que la frustration de la population ne se mue en désespoir si les forces démocratiques n'agissent pas rapidement et efficacement. S'il en était ainsi, l'euphorie de la victoire d'août sombrerait dans le chaos et la dictature. L'avenir dépend donc de la volonté politique dont feront preuve les premiers concernés.

	1988	1989	1990	1991
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	5.50	3.00	2.00	12.00
Chômage en pourcentage de la population active*	0	0	0	0
Solde budgétaire consolidé (% pourcentage du PIB)	10.30	10.00	6.10	20.00
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	0.50	2.00	5.30	91.00
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'exercice)**	0.61	0.63	0.77	1.75
Comptes courants (millions de dollars US)	1.67	-3.30	-2.90	5.00
Dettes extérieures brutes (en pourcentage des biens et services exportés)***	118.1	144.8	144.1	177.1

Quelques indicateurs économiques pour l'URSS

* Chiffres officiels du chômage ** Taux de change commercial officiel

*** Fin d'exercice. Devises convertibles uniquement

Sources : Institut de finance internationale et Goskomstat

Economie

Jamais les indicateurs macro-économiques de l'économie soviétique n'avaient été aussi alarmants qu'en 1991. Une récession spectaculaire et l'effondrement du système financier et monétaire allèrent de pair. Le déficit budgétaire consolidé Union-Républiques dépassait 20% du PNB : la croissance de la masse salariale et monétaire était vertigineuse et l'inflation galopante tenait déjà de l'hyperinflation à la fin de l'année 1991. Autre signe révélateur : l'érosion du pouvoir d'achat du rouble, dont le cours sur le marché passa de 22 à 25 RI pour un dollar US en janvier 1991, à 100 à 110 RI en novembre, puis à 140-150 RI en décembre 1991.

Le commerce extérieur était lui aussi en chute libre, notamment avec les anciens partenaires du CAEM, suite à l'adoption d'un système de paiement en devises fortes à compter du 1er janvier 1991 (au cours des trois premiers trimestres 1991, les exportations soviétiques à destination des anciens pays du CAEM baissèrent de 56,8% et les importations de 60%). Le service de la dette, le principal et les intérêts des emprunts d'Etat et des emprunts commerciaux s'élevaient à 4,5 milliards de dollars US à la fin de 1991. Malgré les reports de dette conclus avec les créanciers privés et publics, les nouvelles républiques étaient confrontées à une grave crise de la balance des paiements, avec des

réserves officielles en devises épuisées (105 millions de dollars US à la mi-décembre).

Fin octobre 1991, la Fédération de Russie lança un programme draconien de réformes économiques : une thérapie de choc à la polonaise, comportant de dures mesures de stabilisation macro-économique et une transition rapide vers l'économie de marché, ce qui implique des modifications sans précédent du processus de réforme de l'économie soviétique. La libération des prix, pierre d'angle du plan de stabilisation et de réforme, dont le lancement était prévu pour le 2 janvier 1992, ne pouvait qu'être imitée dans les autres républiques.

Ces réformes unilatérales russes s'expliquent par le fait que des réformes rapides et coordonnées auraient été pratiquement impossibles dans le cadre du Traité sur la communauté économique. La CEI a été créée pour prévenir une désintégration complète aux conséquences incalculables.

Environnement

Le constat est le même sur tout le territoire de l'Union soviétique : pollution et dégradation de l'environnement, épuisement des ressources naturelles, inexistence ou presque de mesures anti-pollution dans l'industrie ou de lutte contre les catastrophes écologiques. Depuis

l'accident de Tchernobyl, dont on n'a pas fini d'étudier les effets, la sécurité des centrales nucléaires soviétiques est à l'ordre du jour. Cependant, à ce sujet comme à tout ce qui touche à l'environnement, les informations et données font cruellement défaut.

On estime que l'industrie produit chaque année 62 millions de tonnes de polluants atmosphériques auxquels il faut ajouter les 36 millions de tonnes dégagés par des sources mobiles.

Partout, l'eau est polluée du fait d'une utilisation abusive de produits chimiques dans l'agriculture (pesticides et engrais), des effluents industriels et de l'absence d'usines de traitement des eaux usées dans les collectivités locales.

En l'absence de données sur les déchets à risques, on estime que plus de 20 millions de tonnes de déchets de ce type sont produits chaque année (soit plus que pour l'ensemble de la CEE).

En matière de santé publique, les risques dus à la pollution seraient de 10 à 100% supérieurs aux niveaux de tolérance recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. Les risques de cancer chronique pour les citoyens moyens de quelque 68 villes sont cent fois supérieurs aux normes de l'OCDE.

Yougoslavie

Principales données

Superficie (en km²) 202804

Population
en millions (1988) 24

Mortalité infantile
pour 1000 enfants nés vivants (1988) 9

Espérance de vie
en années (1988) 71,5

PIB estimé par habitant
(1990) (en dollars US) 8000*

* Voir note sur les problèmes de mesure (p.33)
Sources : Autorités yougoslaves, PlanEcon

Analyse de la situation

Politique

Depuis les déclarations d'indépendance des républiques croate et slovène en juin 1991, la guerre n'a fait que s'aggraver en Yougoslavie, malgré les efforts de médiation de la Communauté européenne, puis des Nations Unies.

Les élections tenues en Croatie, en Serbie et en Slovénie ont permis de constater l'existence de mouvements nationalistes exacerbés. La Bosnie-Herzégovine, où cohabitent plusieurs groupes ethniques, se situe entre la Serbie et la Croatie. Relativement épargnée par le conflit en 1991, elle s'est déclarée neutre et souveraine. Le Monténégro est resté étroitement aligné sur la Serbie. La Macédoine, qui n'était pas directement concernée par le conflit, a déclaré son indépendance. Le statut de la population d'origine albanaise du Kosovo, une province de la Serbie, reste sensible, d'autant plus que ce groupe s'est prononcé en masse

pour l'indépendance lors d'une consultation officielle organisée fin 1991.

Les déclarations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie ont été suivies d'une escalade de la violence, particulièrement au sujet des enclaves serbes de Croatie.

Le 8 novembre, le Conseil d'administration de la Banque européenne a ratifié la décision du Président Attali de ne soumettre au Conseil, en temps voulu, que les activités de la Banque concernant les parties s'efforçant en Yougoslavie de résoudre le conflit par des moyens et procédures pacifiques.

Dans le cadre de cette décision, la Banque a fourni, en 1991, une coopération technique aux plans de privatisation en Macédoine et ouvert des pourparlers avec la Slovénie au sujet d'une assistance future.

	1988	1989	1990	estimation 1991
PIB en prix constants (écart en pourcentage)	-	0,6	-8,5	-15,0
Chômage en pourcentage de la population active	-	7,8	8,5	9,8
Prix à la consommation (écart en pourcentage)	-	1258,0	588,0	118,0
Unités monétaires nationales pour un dollar US (fin d'années)	0,5	12,0	11,0	21,0
Dette extérieure brute (en pourcentage des biens et services exportés)	-	28,9	25,0	-

Quelques indicateurs économiques pour la Yougoslavie

- Données non disponibles

Sources : Données fournies par les autorités yougoslaves